

PROJET DE BUDGET

Front commun pour sauver les exonérations

Le monde économique se mobilise pour préserver les exonérations de charges sociales dont bénéficient les entreprises ultramarines.

«Le sujet est extrêmement simple. Il s'agit d'une réelle menace sur l'emploi», résume Hervé Mariton. S'exprimant devant les acteurs du monde économique réunis hier midi à la Chambre de commerce et d'industrie, le président de la Fédération des entreprises d'outre-mer (Fedom) fait référence à la volonté du gouvernement de raboter les exonérations de charges patronales. Moins d'abattements, donc plus de cotisations pour les entreprises et, en cascade, des impacts sur le pouvoir d'achat et sur l'emploi, indique l'éphémère ministre de l'Outre-mer de mars à mai 2007.

Un régime «efficace»

Pourtant, dans le budget de la mission outre-mer, les crédits correspondant aux exonérations de charges patronales sont les seuls à grimper, passant de 1,54 à 1,64 milliard d'euros, somme que l'Etat rembourse à la Sécurité sociale. Mais il s'agit d'une hausse en trompe-l'œil puisque l'article 6 du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) prévoit justement de limiter les abattements. Une réforme qui aura des conséquences «catastrophiques» pour l'île, juge Pierrick Robert, président de la CCIR.

Définies dans le cadre de la Lodéom, les exonérations de charges doivent permettre aux entreprises de compenser leur manque de compétitivité lié à l'éloignement et à l'insularité. Alors que l'Etat a lancé une évaluation qui devrait être rendue d'ici le 30 octobre, Hervé Mariton juge le régime «efficace». Il en veut pour preuve l'amélioration de la situation «à un rythme meilleur qu'au national». Mais pour autant, assure-t-il, pas question de l'amputer ou de l'arrêter. «L'outre-mer reste dans une situation très nettement défavorable, qui justifie le maintien d'un dispositif qui fonctionne».

Si la Lodéom disparaît, les entreprises devront payer 6 à 7 % de charges en plus, calcule Anthony Lebon. «Dans le secteur du bâtiment, où les marges sont très faibles, de l'ordre de 4 à 5 %, les entreprises seront mécaniquement dans la zone rouge, en déficit chronique. Ou alors, elles augmenteront leurs prix, renforçant la vie chère», avance le président de la Fédération réunionnaise du BTP.

La Fedom a, elle, demandé au cabinet Mazars de mesurer les impacts de la baisse des exonérations de charges. «Dans l'hypothèse d'un rabot de 20 %», ce qui devrait être le cas si l'article 6 du PLFSS est voté en l'état, «le taux de chômage augmenterait de 3 %», indique Hervé



Hervé Mariton entre Didier Fauchard, président du Medef, et Pierrick Robert, président de la CCIR. (Photo O.D.)

Mariton. «Dans l'hypothèse d'un rabot de 30 %, 27 % des entreprises seraient en danger», ajoute-t-il.

Courrier et motion

Opposé à la réduction des exonérations, le président de la Fedom conteste également la méthode. «Dans son étude d'impact, le gouvernement reconnaît qu'il va y avoir des dégâts. Mais plutôt que de les éviter, il préfère les réparer après, par ordonnance, sans aucun débat parlementaire. Je n'ai jamais vu ça»,

souligne Hervé Mariton.

Si la réforme s'applique, c'est la Lodéom de niveau 1, celle qui concerne les entreprises de moins de 11 salariés et certains secteurs comme le BTP, qui disparaîtra très rapidement, précise Didier Fauchard. «Le gouvernement va supprimer la Lodéom sans jamais prononcer son nom», ajoute le président du Medef.

Une «mort annoncée» qui pénalisera les plus petites entreprises, enchaîne Hervé Mariton.

«Aucun chef d'entreprise ne demande la charité. À chaque fois, ce sont eux qui doivent contribuer. Ils

passent à la caisse et ne voient pas d'amélioration. Nous sommes tous concernés», plaide le président de la CCIR.

Face à cette menace, la «solidarité» s'impose, juge Raymond Vaillingom. Le monde économique se doit d'être «audible», car il n'a «pas de plan B». Le secrétaire général de la Capeb demande ainsi au patron de la Fedom s'il a prévu de faire le tour des territoires concernés. Il n'aura pas le temps, répond-il, d'autant que le dossier passe la semaine prochaine devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Mais Her-

vé Mariton précise que les mêmes inquiétudes se sont exprimées en Guadeloupe, à la Martinique, en Guyane... Il s'attend à une «défense unanime» des exonérations.

Face à ce «projet inquiétant», il faut «faire front commun, c'est évident», souligne la représentante de l'Union nationale des professions libérales. Pierrick Robert propose aux organisations présentes de signer une motion commune et de la transmettre au Premier ministre. La Fedom a fait de même hier, avec copie aux parlementaires.

Olivier DANGUILLAUME

GROS PLAN

26 MILLIARDS.

Conseillère en charge du budget auprès du ministre des Outre-mer, Faouzia Fekiri a organisé hier après-midi une (très) rapide conférence de presse afin d'apporter quelques précisions sur le projet de budget pour 2025. Elle indique ainsi que l'outre-mer, tous ministères confondus, représente un «effort» de 26 milliards d'euros, montant en augmentation de 5 %. La mission outre-mer, elle, avec 2,7 milliards en autorisations d'engagement, est en recul de 12 %. Faouzia Fekiri insiste sur le fait que la «copie» que le ministre a trouvée sur son bureau n'est «pas achevée» et que les «discussions» sont en cours pour le faire évoluer. Projet qui sera amélioré lors du «dialogue parlementaire». Du moins jusqu'à ce que le gouvernement fasse usage du 49-3.

CGTR : « Un autre budget est possible »

Analysant le projet de budget de l'Etat, la CGTR refuse que l'effort demandé se fasse une nouvelle fois sur le dos des mêmes. «Ce n'est pas aux salariés et retraités qu'il faut demander de payer l'addition», s'insurge dans un communiqué Jacky Balmine, le secrétaire général du syndicat.

«Malgré l'affichage de la hausse des impôts pour les plus riches et pour les entreprises, la CGTR dénonce des mesures cosmétiques qui servent d'écran de fumée pour cacher de nouvelles décisions austéritaires pour la vie des travailleurs et travailleuses», commente le syndicat qui dénonce les «coupes» dans des services publics déjà «à bout de souffle» ou encore les économies faites «sur le dos de notre santé»: baisse de la prise en charge des consultations médicales, baisse du montant des indemnités journalières, hausse «significative» des mutuelles complémentaires...

«La sécurité sociale est un droit essentiel pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses, y toucher



Jacky Balmine lors d'une manifestation contre la réforme des retraites. (Photo Emmanuel Grondin)

c'est toucher aux droits à la santé et aux soins pour toutes et tous, la population la plus défavorisée n'aura plus les moyens de se soigner. Et no-

tamment à La Réunion où 36 % des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté», écrit Jacky Balmine qui réaffirme sa «ferme opposition

au gel des pensions des retraités pendant six mois. Après une réforme qui a imposé deux ans de plus, ils et elles ne peuvent pas encore être l'objet

d'un tour de vis austérité».

Pour l'outre-mer, justement, la réduction de 250 millions va «aggraver la situation économique et sociale des travailleurs de La Réunion. C'est une ligne rouge pour la CGTR, qui alerte sur l'état déjà catastrophique de nos services publics».

175 milliards versés aux entreprises

Pour faire des économies, le syndicat a des idées, bien différentes de celles du gouvernement. «Il suffit de regarder du côté des aides publiques aux entreprises: chaque année ce sont 175 milliards d'aides publiques versées aux entreprises, un montant multiplié par 1,5 en 15 ans, sans ciblage, sans condition ni contrepartie, sans évaluation ni contrôle de leur efficacité, en termes d'emploi notamment. C'est un tiers du budget de l'État».

La CGTR en est persuadée: «Un autre budget et une vraie Sécurité sociale sont possibles». Et le syndicat d'énumérer les principales

pistes: investir massivement dans les services publics, lancer un plan stratégique de réindustrialisation du pays et, surtout, mener une réforme pour une réelle «justice fiscale».

Sur ce dernier point, le syndicat demande le rétablissement des impôts pour les entreprises et de l'impôt sur la fortune, une «taxation dissuasive des dividendes et des rachats d'actions», une meilleure progressivité de l'impôt sur le revenu, la suppression de la TVA sur les produits de première nécessité, le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, ou encore «la conditionnalité des 175 milliards d'aides publiques annuelles aux entreprises».

La CGTR appelle les salariés à se syndiquer et à réclamer des augmentations de salaire. Plus largement, elle appelle la population à se mobiliser contre la vie chère. «Rien ne pourra être obtenu sans la mobilisation et le rapport de force de l'ensemble de la population réunionnaise», conclut Jacky Balmine.